

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Etudiants.es et ses environnements 1.1 - EE

2024-2025

Code : S.SI.370.1134.F.23

Niveau : Module de base

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre

Module sur 2 semestres

Semestre d'automne

Semestre de printemps

Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

La principale intention pédagogique de ce module est d'accompagner l'étudiant.e dans le développement de ses compétences infirmières.

Apprentissages critiques :

- Se familiariser avec le raisonnement clinique, afin de proposer des interventions et des surveillances individualisées et pertinentes.
- Initier son projet personnel de professionnalisation : dispositif de formation chez l'employeur, parcours de formation à HESAV, de formation pratique externe et de carrière.
- Se familiariser avec son rôle d'étudiant.e-infirmier.ère à travers l'auto-évaluation du développement des compétences au niveau novice.

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

Les thématiques suivantes sont essentielles et récurrentes à chaque année de formation. Elles constituent le fil conducteur du module. Le contenu de chacune d'elles évolue d'année en année pour s'ajuster au niveau et aux exigences de la formation.

Thématiques centrales :

- Le référentiel de compétences de l'infirmier.ère Bachelor
- Le projet de formation
- Les activités pédagogiques de préparation aux stages, en fonction des stages à venir
- Les activités pédagogiques de mobilisation des ressources disciplinaires et cliniques en perspective des stages à venir
- Le bilan des compétences, le cahier de suivi des apprentissages
- Le projet de stage
- Les notions de base de pharmacologie et de calcul professionnel infirmier
- L'évaluation clinique infirmière, le raisonnement clinique, les habilités cliniques au service de la démarche de soins infirmière dans une vision unitaire transformative

L'articulation avec les autres centrations du semestre est essentielle.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|-------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Évaluation continue |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification **E** au module. Si l'étudiant.e obtient la qualification **FX** (selon échelle de validation), elle/il est en remédiation. Si l'étudiant.e obtient la qualification **F**, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le document de modalités de validation. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation Remédiation possible Pas de remédiation
 Examen complémentaire Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est **E** en cas de réussite ou **F** en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus. La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est **A à E** en cas de réussite ou **F** en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Deglin, J. H., Vallerand, A. H., Sanoski, C. A., & Laplante, H. (2020). Guide des médicaments (5e éd.). Pearson ERPI.
Doyon, O., & Longpré, S. (Éds.). (2022). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique* (2e éd.). Pearson ERPI.

10. Enseignant.e.s

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé.es de cours selon expertise.

Responsable de module : Victoria Pellaux

Descriptif validé le 12.09.2024, par la doyenne, Gora da Rocha

